



Requête aux fins d'achat d'un bien immobilier

Requérant : _____

Personne protégée : _____

Madame, monsieur le juge des tutelles,

En qualité de tuteur /curateur de _____, j'ai l'honneur de solliciter votre autorisation afin de procéder à l'acquisition, au nom de celui-ci / celle-ci d'un bien immobilier situé à l'adresse suivante : _____ au prix de _____ euros.

Cet achat serait réalisé pour les raisons suivantes : _____

Il serait financé comme suit :

- par prélèvement sur le compte courant suivant : _____
- par prélèvement sur le compte épargne suivant : _____
- par un emprunt souscrit auprès de : _____ pour un montant de _____ euros remboursable en _____ mensualités de _____ euros au taux d'intérêt de _____ %.
- autre : _____

Date : _____

Signature :

Pièces jointes :

- Copie de la promesse de vente ;
- Deux estimations de valeur du bien réalisée par une agence immobilière et un notaire ;
- Justificatifs du financement du projet, (contrat de prêt, relevé bancaire des comptes à débiter) ... ;
- Accord de la personne protégée dans le cadre d'une mesure de curatelle
- _____

TRIBUNAL JUDICIAIRE

15 rue du Père Brottier
B.P. 1805
41018 BLOIS CEDEX
Tel.: 02.54.56.26.07
Fax: 02.54.56.26.40

NB : Le compte-rendu d'exécution de cette opération devra être envoyé dans un délai de 2 mois à compter de l'autorisation.

Pour tout renseignement complémentaire ou en cas de difficulté vous pouvez :

- Contacter le Service de la protection des majeurs du Tribunal judiciaire (de 08h30 à 12h00) :
15, rue du Père Brottier - 41000 BLOIS ; Tél. : 02.54.56.26.07
tutelles.tj-blois@justice.fr

- Contacter le service d'aide aux tuteurs familiaux de l'UDAF du Loir et Cher :
45, avenue du Maréchal Maunoury - 41000 BLOIS ; Tél. : 02 54 90 23 45

- Consulter le site internet du Conseil départemental de l'accès au droit du Loir et Cher, sur lequel vous trouverez différentes notices explicatives et requêtes type : <https://www.cdad41.org/pages/mesures-de-protection-tutelle-curatelle/>

ORDONNANCE

(cadre réservé au service des tutelles)

Nous, _____, juge des tutelles au tribunal judiciaire de BLOIS, assisté(e) de _____, greffier,

Vu la requête ci-dessus et les pièces jointes,
Vu l'urgence,

rejetons la demande pour le motif suivant : _____

autorisons l'acte sollicité ci-dessus ;

Disons qu'il nous sera rendu compte de l'exécution de la présente décision dans les deux mois à compter de sa notification ;

Ordonnons l'exécution provisoire de la présente décision qui sera notifiée à :

Fait à BLOIS, le

Le greffier

Le juge des tutelles

TRIBUNAL JUDICIAIRE

15 rue du Père Brottier
B.P. 1805
41018 BLOIS CEDEX
Tel.: 02.54.56.26.07
Fax: 02.54.56.26.40